

Redoubler une licence en apprentissage

Par **hugo**, le **17/04/2012** à **19:07**

Bonjour,

Je suis actuellement en licence pro et je souhaiterais avoir l'avis de spécialistes en droit. Je ne parviens pas à savoir de la part de mes professeurs s'il m'est possible de redoubler ma licence en cas d'échec aux examens et au rattrapage.

Ma question est donc : Ai-je le droit de demander un redoublement si je venais à rater ma licence cette année?

Merci d'avance pour vos réponses.